

**Demande de rattachement des enfants à l'un ou aux deux parents – Assurances maladie et maternité  
(Formulaire 14445\*02)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 14445\*02

Permet de demander le rattachement des enfants, sous certaines conditions, au compte d'un ou des deux parents assuré(s), même dans les situations où il n'y a ni séparation ni divorce.

Le formulaire contient une notice explicative.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Marechal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00